

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Carol Levesque	Numéro de permis 2003898	Date d'inspection Le 09 octobre 2024	
Nom de l'établissement Garderie des P'tits Amis		Numéro de téléphone (506) 739-9062	
Adresse 27 avenue Laboissonniere Edmundston NB E3V 3S7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Geneviève Abud		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
10(8) Aux fins d'application du présent article, un enfant en bas âge peut uniquement être regroupé avec des enfants d'un groupe d'âge hétérogène en dehors des heures de 8 h 30 à 16 h 30, et ce à la condition que celui-ci soit constitué d'enfants d'âge préscolaire et d'autres enfants en bas âge.	10(8)	29 août 2024	29 août 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	16 sept. 2024	
Commentaires : Une éducatrice doit renouveler son cours de rcr. Un cours est prévue pour certaines éducatrices à la fin du mois. La date devra être envoyé. L'éducatrice qui n'a pas sa formation ne peut pas rester seule dans un groupes.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	16 sept. 2024	
Commentaires : Une éducatrice doit renouveler son cours de rcr. Un cours est prévue pour certaines éducatrices à la fin du mois. La date devra être envoyé. L'éducatrice qui n'a pas sa formation ne peut pas rester seule dans un groupes.			
34(5) Malgré ce que prévoit l'alinéa (4)d), les enfants en bas âge ne peuvent être regroupés avec des enfants d'un autre groupe d'âge.	34(5)	29 août 2024	29 août 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	06 sept. 2024	09 oct. 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : b) les médicaments.	39(2)(b)	06 sept. 2024	09 oct. 2024

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			
9(1) Dans une garderie éducative à temps plein ou à temps partiel, le nombre d'éducateurs par groupe d'enfants d'âge homogène bénéficiaires de services est fixé à un éducateur pour chaque groupe composé des enfants suivants : a) au plus trois enfants en bas âge; b) au plus cinq enfants âgés de 2 ans; c) au plus huit enfants âgés de 3 ans; d) au plus dix enfants âgés de 4 ans ou plus qui ne fréquentent pas l'école; e) au plus quinze enfants d'âge scolaire.	9(1)	29 août 2024	29 août 2024
Commentaires : La lacune est maintenant conforme.			

Commentaires généraux
<p>Inspection de suivi fait</p> <p>La garderie rencontre les exigences de la loi sur les services à la petite enfance concernant le ratio. Lors de ma visite, j'observe des jeux libres, des bricolages, un temps de lecture et deux groupes termine aussi de manger leur collation.</p> <p>Un cours de premiers soins est prévue à la fin octobre. La date devra m'être envoyé.</p> <p>Les heures de développement professionnel sont terminées.</p> <p>Un suivi sera fait concernant le cours de premiers soins.</p>

original signé par
Geneviève Abud

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 09 octobre 2024

Date

original signé par
Mélicca Levesque

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 09 octobre 2024

Date